

PROJET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE STRASBOURG



BILAN D'ACTIVITÉ 2022-2023

Caisse des écoles de
Strasbourg

11 quai Fustel-de-Coulanges
67076 Strasbourg Cedex

03 68 98 83 31



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Strasbourg.eu
eurométropole



Ophéa
EUROMÉTROPOLE
HABITAT
STRASBOURG



SOMMAIRE

DONNÉES D'ACTIVITÉ 2022-2023	p. 5
Le cadre d'intervention	p. 7
L'équipe et ses partenaires	p. 8
Les intervenants-tes	p. 9
Les instances et le travail en réseau	p. 10
Les EPS	p. 11
Les secteurs de coordination de réussite éducative	p. 12
Les situations étudiées et les parcours	p. 13
Les demandes et les besoins	p. 14
Les bénéficiaires	p. 15
Les établissements scolaires	p. 16
Les objectifs des parcours	p. 17
Les actions	p. 18
ZOOMS	p. 19
Zoom 1 : La confiance, mot-clé du parcours PRE	p. 21
Zoom 2 : Atelier Langage avec une accompagnatrice PRE	p. 22
Zoom 3 : Atelier Corps et langage avec un accompagnateur PRE	p. 24
ANNEXES	p. 27
Annexe 1 : Les étapes d'un parcours de réussite éducative	p. 29
Annexe 2 : Liste des participants-tes des EPS de 2022-2023	p. 31
Annexe 3 : Répartition des suivis PRE par établissement scolaire en 2022-2023	p. 33
Annexe 4 : Liste des actions collectives menées par les prestataires du PRE en 2022-2023	p. 35

DONNÉES D'ACTIVITÉ 2022-2023

LE CADRE D'INTERVENTION

Les finalités du Projet de réussite éducative

Le Projet de Réussite Éducative (PRE) est un **dispositif spécifique de la Politique de la Ville**. Les programmes de réussite éducative s'inscrivent dans le **plan de cohésion sociale** prévu par la loi du 18 janvier 2005 (programmes 15 et 16) et ont pour finalités :

- de **restaurer l'égalité des chances** pour les enfants et adolescents-tes issus-ues des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à un développement harmonieux ;



- d'**offrir des moyens et des outils nouveaux et/ou complémentaires au droit commun**, permettant, dès les premières années de l'école maternelle et jusqu'au terme de leur scolarité, l'accompagnement des enfants, adolescents-tes et de leur famille **avec prise en compte de la globalité de leurs difficultés**.



Le public bénéficiaire



Ce dispositif cible **les jeunes âgés-ées de 2 à 16 ans, domiciliés-ées dans les Quartiers Prioritaires de la Ville de Strasbourg (Q.P.V.) et/ou scolarisés-ées dans un établissement scolaire classé REP ou REP+ de la Ville de Strasbourg ainsi que leurs parents**.

La mise en place des parcours de réussite éducative



Le PRE se concrétise par la mise en place de parcours de réussite éducative **formalisés par des contrats** avec une durée limitée et des objectifs évolutifs, travaillés avec les partenaires, et **jalonés par des temps d'échanges réguliers** avec la famille et tous-tes les professionnels-elles mobilisés-ées autour de l'enfant et/ou du jeune et de sa famille (cf. *schéma dynamique de la logique des parcours en annexe 1 p.29*)



Le PRE ne se limite pas aux problématiques scolaires mais renvoie à **6 larges domaines d'intervention** : culturelle, éducatif, parentalité, santé, scolaire, sportif.

Les spécificités du PRE



Un accompagnement individualisé des enfants et des adolescents-tes



Un cumul de difficultés pris en compte dans une approche globale et pluridisciplinaire



Une association étroite des parents



Dès 2006, le PRE de Strasbourg s'est doté d'un **protocole d'intervention** (réactualisé en 2015) et d'une **charte de confidentialité** visant à structurer la mobilisation des professionnels-elles et le cadre des échanges d'informations.

L'ÉQUIPE ET SES PARTENAIRES

Fonctionnement et organisation

La Caisse des écoles est l'établissement public municipal assurant la mise en œuvre du Projet de réussite éducative de Strasbourg.



Ses missions ont été déterminées par le Conseil municipal du 6 juin 2006 dans le cadre du Plan de cohésion sociale prévu par la loi du 18 janvier 2005.



La Caisse des écoles est rattachée à la Direction de l'Enfance et de l'Éducation de la Ville de Strasbourg et dispose d'un budget autonome et de ses propres instances de décision (comité de caisse) et de concertation (conseil consultatif de réussite éducative).

La présidence de la Caisse des écoles est assurée par Madame Hülliya TURAN, adjointe en charge de l'Enfance et de l'Éducation, depuis août 2020, par délégation de Madame la Maire de Strasbourg.



Les personnels permanents

L'équipe du PRE compte 7 agentes permanentes (6,7 ETP) : 4 coordonnatrices de réussite éducative, 1 éducatrice, 1 assistante et 1 directrice.



L'année scolaire 2022-2023 a été marquée par :

- le retour de l'assistante de la Caisse des écoles après son congé maternité et parental en septembre 2022,
- l'absence de la directrice de la Caisse des écoles entre janvier et avril 2023,
- l'arrivée d'une nouvelle éducatrice sur les secteurs des Cités éducatives (Neuhof-Meinau, Elsau/Montagne-verte et HautePierre-Poteries) en juillet 2023.

La fin de la crise du COVID19

Cette année scolaire a été la 1^{ère} depuis 3 ans à ne pas avoir été impactée directement par la crise sanitaire.



Le lancement de l'évaluation du dispositif

Cette année scolaire a marqué le lancement de l'évaluation du PRE par l'Université de Strasbourg (conclusion d'une convention de partenariat en avril 2023) selon 3 grands champs d'évaluation :

- la pertinence du dispositif par rapport aux besoins de l'enfant et de sa famille,
- la cohérence des interventions et la complémentarité des dispositifs,
- l'efficacité à travers l'analyse des moyens mis en œuvre pour les accompagnements.



LES INTERVENANTS-TES

Les personnels vacataires

L'équipe d'accompagnateurs-trices de réussite (ARE) éducative oscille entre 20 et 30 agents-tes (dont un tiers de turn-over tous les ans).

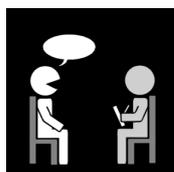
Ces personnels sont recrutés en régie par l'équipe de la Caisse des écoles tout au long de l'année et disposent de **compétences et d'expériences variées** (secteur éducatif, social, du soutien à la parentalité, art-thérapie, etc.).



Les accompagnateurs-trices sont chargés-ées du suivi personnalisé des enfants et des adolescents-tes et interviennent **au domicile et ponctuellement en sortie**.



Le PRE fait également appel à une **psychologue vacataire** qui propose des séances d'écoute psychologique, selon les objectifs du contrat, et sans se substituer à une thérapie.



L'année scolaire 2022-2023 a également été l'occasion de poursuivre le programme des temps de **formations et d'échanges à destination des personnels vacataires** : réunions de rentrée et de fin d'année, ateliers outils-méthode (notamment sur la protection de l'enfance et l'échange de pratique sur des outils concrets pour les séances), groupes d'analyse de pratique, visite de La Chambre.

Les associations prestataires

Les associations prestataires interviennent dans le cadre d'un nouveau marché des actions d'accompagnement, notifié en janvier 2023.

Ce marché a été attribué à 6 des prestataires précédents :

- **Art en réel** (ateliers d'expression)
- **ASTU** (médiation interculturelle)
- **AID** (soutien à la parentalité)
- **Ligue de l'Enseignement** (accompagnement des apprentissages et ateliers langage)
- **Migrations Santé Alsace** (médiation familles-institutions)
- **Mathilde Bouhana** (art-thérapie)

Et à 2 nouveaux :

- **La Chambre** (ateliers photo)
- **Sport pour tous** (ateliers de motricité)

Ils peuvent intervenir lors de RDV avec les familles, à domicile ou encore en tiers lieux (écoles, salles associatives, etc.) selon la nature de leurs interventions.



Les champs d'intervention des intervenants-tes

Ils sont larges et variés et correspondent aux objectifs des parcours définis dans les contrats d'accompagnement : **renforcement de la confiance en soi, ouverture sur l'extérieur, épanouissement de l'enfant, accompagnement des parents, motivation scolaire, autonomie dans les apprentissages.**

LES INSTANCES ET LE TRAVAIL EN RÉSEAU

Le comité de Caisse

Le Comité de la Caisse des écoles en est l'instance délibérante qui oriente, définit la stratégie de réussite éducative et se prononce sur le programme d'actions à mettre en œuvre.

Au cours de l'année scolaire 2022-2023, il s'est réuni 3 fois (29 novembre 2022, 30 mars 2023 et 18 avril 2023).

Ordre du jour Comité de Caisse du 29 novembre 2022

1. Approbation du procès-verbal du Comité de Caisse du 10 juin 2022
2. Point d'actualité
3. Passage à la nomenclature comptable M57
4. Adoption du règlement comptable et budgétaire
5. Adoption du budget supplémentaire 2022
6. Adoption du Débat d'Orientation Budgétaire 2023
7. Adoption du Budget primitif 2023

Ordre du jour Comité de Caisse du 30 mars 2023

1. Désignation d'un-e membre du Comité de Caisse chargé-ée de présider au vote du Compte administratif 2022 de la Caisse des écoles
2. Approbation du procès-verbal du Comité de Caisse du 29 novembre 2022
3. Approbation du Compte de gestion 2022
4. Vote du compte administratif 2022
5. Adoption du Budget supplémentaire 2023
6. Adoption d'une convention avec l'Université pour l'évaluation du PRE
7. Adoption d'une convention de transmission dématérialisée des actes au représentant de l'État

Ordre du jour Comité de Caisse du 18 avril 2023

1. Désignation d'un-e membre du Comité de Caisse chargé-ée de présider au vote du Compte administratif 2022 de la Caisse des écoles
2. Vote du compte administratif 2022
3. Retrait de la délibération n°162 relative au Budget supplémentaire 2023
4. Adoption du Budget supplémentaire 2023

Le CCRE

Le Conseil Consultatif de la Réussite Éducative (C.C.R.E.) émet un avis sur toutes les questions relatives au projet, évalue le projet et le programme et propose au Comité de Caisse la répartition des crédits affectés au projet.

Au cours de l'année scolaire 2022-2023, il ne s'est pas réuni (difficultés de trouver un créneau dans l'agenda de la présidente de la Caisse des écoles, absence de la directrice de la Caisse des écoles pendant 3 mois).

L'inter-EPS

Elle réunit 1 à 2 fois par an l'ensemble des participants-tes des EPS des 4 secteurs de coordination.

Au cours de l'année scolaire 2022-2023, elle ne s'est pas réunie (absence de la directrice de la Caisse des écoles pendant 3 mois).

Le réseau des PRE du Grand Est

Animé par l'ORIV, ce réseau de techniciens-ennes rassemble plus d'une quarantaine d'équipes des PRE du Grand Est.

Au cours de l'année scolaire 2022-2023, il s'est réuni une seule fois en séance plénière à Reims le 15 juin 2023, selon l'ordre du jour suivant :

- **Restitution d'une recherche-action** sur les logiques et modalités de coopération entre acteurs locaux intervenant dans le champ de la jeunesse,
- Présentation de **témoignages d'actions innovantes** portées par plusieurs PRE,
- **Ateliers d'échanges** entre participants-tes autour des enjeux des dynamiques de coopération des acteurs socio-éducatifs.



LES EPS

Organisation

Animées par les 4 coordonnatrices de réussite éducative, les EPS (Équipes Pluridisciplinaires de Soutien) sont au nombre de **8** et se déploient **une fois par mois** sur les secteurs suivants :

- Elsau / Montagne-Verte
- Est (Ampère, Port-du-Rhin)
- Nord (Spach et Cité de l'Ill)
- Koenigshoffen-Est / Laiterie
- Neuhof
- Meinau
- HautePierre / Poteries
- Cronembourg



Composition

Elles sont composées dans chaque territoire de représentants-tes :

- **de l'Action sociale de proximité de la Ville de Strasbourg** (responsable d'équipe ou assistant-e social-e de référence),
- **de l'Éducation nationale** (coordonnatrices REP ou conseiller-ère pédagogique),
- **des Associations de prévention spécialisée** (compétence EMS) (chef-fe de service ou éducateur-trice de référence).

Liste détaillée des participants-tes aux EPS de 2022-2023 (cf. liste en annexe 2 p.31)

Nombre de réunions d'EPS par secteur

Secteurs	Nb. de réunions
Elsau / Montagne-Verte	8
Est	6
Nord	6
Koenigshoffen-Laiterie	7
Neuhof	8
Meinau	8
HautePierre / Poteries	8
Cronembourg	6

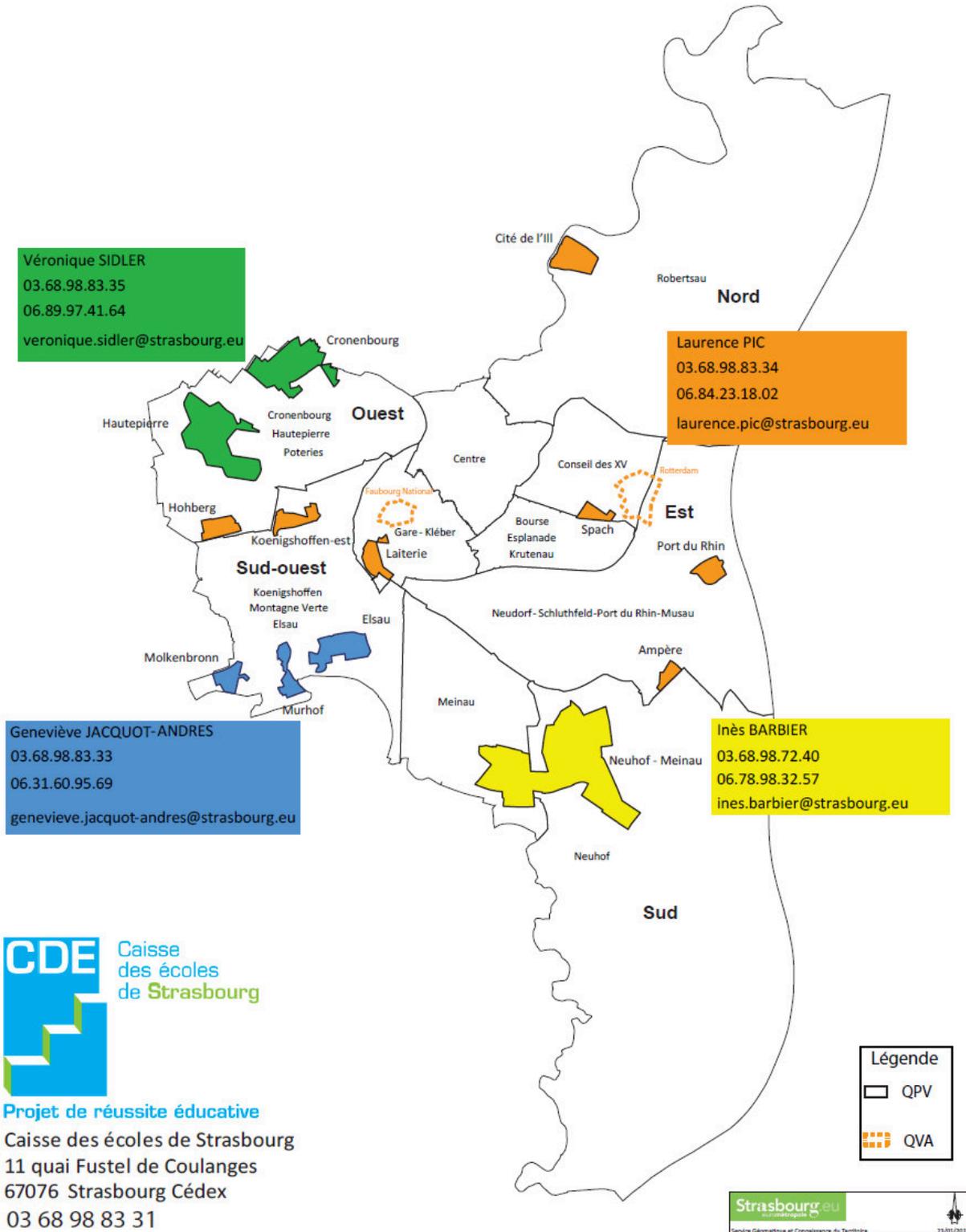
Rôle des EPS



Les missions des EPS sont les suivantes :

- **réaliser une évaluation partenariale de la demande PRE à partir d'éléments de diagnostics précis des situations**, d'échanges sur la pertinence d'une entrée dans le dispositif, sur les solutions envisageables (actions dédiées au PRE ou externes), sur l'identification de freins éventuels à un accompagnement PRE,
- **mobiliser en priorité les ressources disponibles localement** en réponse aux problématiques individuelles repérées et en procédant aux orientations et mises en lien nécessaires (partenaires socio-éducatifs externes au PRE),
- **veiller à la complémentarité et à la mise en cohérence avec les dispositifs de droit commun ou les actions du secteur associatif**,
- **élaborer des parcours PRE individualisés et en assurer le suivi** : évaluation des actions impulsées, ajustement de l'intervention, bilans périodiques,
- **proposer de nouvelles pistes de travail et engager de nouvelles démarches** (collectives, individuelles, thématiques...) en réponse aux difficultés repérées.

LES SECTEURS DE COORDINATION DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN 2022-2023



LES SITUATIONS ÉTUDIÉES ET LES PARCOURS

Situation globale et répartition par EPS

L'activité pour l'année scolaire 2022-2023 est en forte hausse par rapport à l'année scolaire précédente : **470 situations étudiées** (contre 440 en 2021-2022).

Le tableau ci-dessous présente le nombre et la répartition des situations étudiées par EPS et des parcours mis en œuvre.

EPS	Situations validées au 01.09.2022	Nouvelles demandes	Parcours clos	dont refus	TOTAL des situations étudiées
Cronenbourg	11	6	9	4	17
Elsau/Montagne-verte	64	39	47	9	103
Est	11	10	6	2	21
Hautepierre-Poteries	68	30	42	2	98
Koenigshoffen-Laiterie	47	32	39	8	79
Meinau	37	28	28	4	65
Neuhof	26	39	21	8	65
Nord	12	10	8	4	22
TOTAL	276	194	200	41	470



429 parcours mis en œuvre.



41 refus (de la famille, du jeune ou de l'EPS).

Les entrées dans le dispositif



Sur les 470 situations étudiées en 2022-2023 :

- 276 sont en cours au 31/08/2023,
- 194 sont nouvelles (41%), contre 235 l'année scolaire précédente.

Cette année scolaire est marquée par une reprise de la dynamique partenariale et un retour à un niveau habituel du nombre de demandes PRE adressées par les partenaires (194 nouvelles).

Les sorties du dispositif



200 parcours ont été clos au 31/08/2023 (42% des situations étudiées).

La durée moyenne des parcours clos

Durée des parcours	Nb. de situations
Moins d'un mois	13
Moins de 3 mois	13
Moins de 6 mois	18
Moins de 12 mois	39
Moins de 18 mois	47
Moins de 24 mois	37
Plus de 24 mois	33
TOTAL	200

/!\ Cette durée est calculée selon les dates administratives d'entrée et de sortie du dispositif et ne reflètent pas la durée effective des actions (souvent bien inférieure).



58,5% des parcours ont duré plus d'un an (comme en 2021-2022).



En 2022-2023, **la durée moyenne des parcours est de 15 mois** (contre 16 mois en 2021-2022).

LES DEMANDES ET LES BESOINS

Les demandes

194 nouvelles demandes ont été transmises, dont 158 par un établissement scolaire.

Les repéreurs

Les demandes de PRE ont été adressées à plus de 83% par l'Éducation nationale (enseignant-e, directeur-trice d'établissement, CPE, AS scolaire, RASED), selon un pourcentage légèrement en hausse par rapport à l'année scolaire précédente.

Le tableau synthétique ci-dessous présente la répartition de l'origine des demandes par type de repéreur.

Type de repéreur	Nb. de situations
Éducation nationale	392
Ville (AST/PMI)	39
Autres associations (prestataires, CSC)	12
Parents	12
Associations de prévention spécialisée	15
TOTAL	470



Certaines demandes peuvent être portées par l'Éducation nationale mais travaillées en amont par un-e autre professionnel-elle.

Les motifs de repérage

Les principaux motifs de repérage par les partenaires du PRE sont le comportement et la socialisation et/ou les apprentissages (49,7% des besoins repérés).



Le tableau synthétique ci-dessous montre la répartition des motifs de repérage.

Motifs de repérage	%
Apprentissages	23,6
Comportement et/ou socialisation	26,1
Maîtrise de la langue française	23,1
Parentalité	8,6
Ouverture culturelle	8,2
Désinvestissement	4,5
Fragilités sociales	2,1
Absentéisme	1,2
État de santé	1,2
Accès aux soins	0,9
Accès à une pratique sportive	0,5
TOTAL	100



Le PRE reste associé au moment de la saisine aux problématiques liées aux apprentissages mais son champ d'intervention s'élargit et se diversifie au fur et à mesure de l'intervention.

Les profils de repérage

L'ANCT identifie 4 profils de repérage dont la répartition des suivis est présentée ci-dessous.

Profils de repérage	%
Profil 1 - <i>Enfant connaissant une difficulté scolaire ponctuelle liée à un manque de travail ou d'autonomie</i>	25,1
Profil 2 - <i>Enfant connaissant une difficulté qui s'exprime dans le champ scolaire mais qui relève d'une difficulté liée à la santé, à la vie familiale, etc.</i>	27,4
Profil 3 - <i>Enfant rencontrant un cumul de difficultés avec mobilisation des parents</i>	41,7
Profil 4 - <i>Enfant rencontrant un cumul de difficultés sans mobilisation des parents</i>	1,3
Autre	4,5
TOTAL	100

LES BÉNÉFICIAIRES

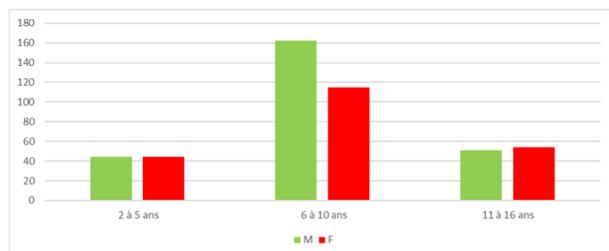
Répartition par âge à l'entrée

Les bénéficiaires ont majoritairement **entre 6 et 10 ans** (58,9%) au début du parcours, comme l'année scolaire précédente.

Âge	Nombre	%
2-5 ans	88	18,7
6-10 ans	277	58,9
11-16 ans	105	26,3
TOTAL	470	100

Répartition par âge et par genre

Âge	M	F	TOTAL
2-5 ans	44	44	88
6-10 ans	162	115	277
11-16 ans	51	54	105
TOTAL	257	213	470



54,7% de garçons
45,3 % de filles

Répartition par QPV

Le PRE de Strasbourg se déploie **sur les 13 QPV et les 2 territoires de veille (TV) strasbourgeois.**

Le tableau ci-dessous présente la répartition des bénéficiaires par QPV.

QPV	Nombre
Neuhof-Meinau	95
Hautepierre	70
Elsau	56
Cité de l'Ill	21
Koenigshoffen-Est	17
Laiterie	12
Hohberg	11
Ampère	11
Cronenbourg	9
Molkenbronn	6
Murhof	6
Port-du-Rhin	5
Spach	0
Sous-total 1 (QPV)	319
Territoires de veille (TV) (Faubourg national et Rotterdam)	8
Sous-total 2 (QPV+TV)	327
Hors QPV	143
TOTAL	470



69,6% des bénéficiaires habitent
en QPV ou en territoires de veille.

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Répartition par établissement scolaire

Au cours de l'année scolaire 2022-2023, on compte **76 établissements strasbourgeois** bénéficiaires :

- ✓ 23 écoles maternelles
- ✓ 34 écoles élémentaires
- ✓ 13 collèges
- ✓ 6 lycées

Cf. Liste détaillée en annexe 3 p.33



Répartition par niveau scolaire

Niveau scolaire	Nombre	%
Maternelle	64	13,6
Élémentaire	275	58,5
Collège	120	25,5
Lycée	9	1,9
Non connu	2	0,4
TOTAL	470	100



72,1% des enfants sont scolarisés dans le 1^{er} degré.
27,4% des enfants sont scolarisés dans le 2nd degré.

Les niveaux scolaires les plus représentés sont :

- en maternelle : **la Grande section** (45 suivis),
- en élémentaire : **le CE1** (71 suivis) et **le CP** (65 suivis),
- au collège : **la 5^e** (45 suivis).



Cette année scolaire est marquée par une **légère augmentation de la prise en charge des jeunes scolarisés dans le 1^{er} degré (72,1%, contre 67,5% l'an passé).**

Répartition par zone de scolarisation

Zone de scolarisation	Nombre
REP	110
REP+	270
Sous-total 1 (REP/REP+)	380
Hors REP/REP+	74
Non concernés (collèges et lycée hors Strasbourg notamment)	16
Sous-total 2 (Hors REP)	90
TOTAL	470



81% des enfants/adolescents-tes sont scolarisés-ées en REP ou REP +.



92% des bénéficiaires habitent en QPV ou sont scolarisés-ées en REP / REP+.

Situations hors QPV/hors REP-REP+ par établissement scolaire

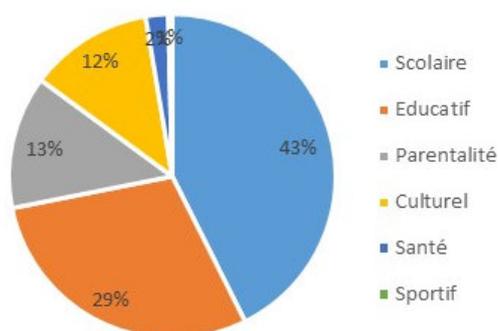
Établissement	Suivis
Élémentaire GUSTAVE DORE	3
Maternelle et élémentaire RHIN	2
Maternelle AMPERE	1
Élémentaire FINKWILLER	1
Élémentaire LOUVOIS	2
Collège PASTEUR	12
Collège KLEBER	2
Collège Louise WEISS	1
Collège VAUBAN	1
Maternelle et élémentaire A. MOSNIER	12
TOTAL	37

LES OBJECTIFS DES PARCOURS

Les 6 domaines d'intervention

Le PRE met en œuvre des parcours de réussite éducative formalisant des objectifs reliés à **6 domaines**, conformément à la nomenclature de l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires).

Le graphique ci-dessous présente la répartition des objectifs des parcours par domaine.



43% des objectifs définis dans les parcours renvoient au **domaine scolaire**.

29% des objectifs définis dans les parcours renvoient au **domaine éducatif**.

13% des objectifs définis dans les parcours renvoient à la **parentalité**.



Plusieurs objectifs peuvent être définis par parcours, le PRE ayant vocation à prendre en compte **les difficultés croisées**.

Les objectifs des parcours

Dans son logiciel de suivi de l'activité, le PRE de Strasbourg prévoit **16 objectifs** dont plusieurs peuvent se conjuguer.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des objectifs des parcours (au sens de **pistes de travail**) par nature.

Objectifs ou pistes de travail des parcours de réussite éducative	%
Accompagner le jeune dans son projet d'orientation	1,9
Accompagner le parent dans son rôle éducatif	4,2
Aider l'enfant à retrouver une motivation / à donner un sens à sa scolarité	4
Améliorer la maîtrise du français	17,6
Améliorer la relation parents-école et le suivi des activités de l'enfant	2,3
Améliorer le comportement, le rapport à soi et aux autres	9,8
Bénéficier d'un soutien psychologique	0,8
Contribuer au développement des acquisitions	17,9
Faciliter la communication parent-enfant	0,9
Faciliter l'identification et l'accès aux services existants	6,2
Favoriser l'expression sous toutes ses formes	7,6
Favoriser l'ouverture de la famille sur l'extérieur	13,6
Fréquenter régulièrement l'école	0,2
Ouvrir l'école aux parents	0,1
Participer à l'adaptation du parcours scolaire	1
Renforcer la confiance en soi de l'enfant ou du jeune	11,9
TOTAL	100

Les objectifs les plus majoritairement travaillés dans le cadre des parcours sont :

- **contribuer au développement des acquisitions** (17,9%),
- **améliorer la maîtrise du français** (17,6%),
- **favoriser l'ouverture de la famille sur l'extérieur** (13,6%),
- **renforcer la confiance en soi de l'enfant ou du-de la jeune** (11,9%).



LES ACTIONS

La mobilisation des actions du PRE

Au cours de l'année scolaire 2022-2023, le PRE a pu mobiliser **455 actions** (contre 445 l'année scolaire dernière) selon les grandes modalités suivantes :

- l'intervention des accompagnateurs-trices de réussite éducative et de la psychologue du PRE (personnels vacataires) ou de l'éducatrice à domicile (33,2%),
- la coordination simple ou la mise en place de relais par les coordonnatrices (sans mise en place d'actions) (17,1%),
- l'intervention des 8 prestataires dans le cadre du marché des actions d'accompagnement (49,7%) (cf. liste des actions collectives des prestataires en 2022-2023, en annexe 4 p.35).



72% des actions mobilisées sont individuelles (contre 28% d'actions collectives).

Les domaines des actions mobilisées

Les 455 actions mobilisées renvoient à **6 grands domaines d'intervention**. Le tableau ci-dessous présente la répartition des actions mobilisées par domaine d'action.

Domaines	Nombre d'actions
Parentalité	199
Scolaire	195
Culturel	28
Santé	14
Éducatif	12
Sportif	6
Santé	1
TOTAL	455



43,7% des actions mobilisées renvoient au **domaine de la parentalité**.

42,9% des actions mobilisées renvoient au **domaine scolaire**.

Les types d'actions mobilisées

Au cours de l'année scolaire 2022-2023, le PRE a mobilisé **une dizaine d'actions différentes**.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des actions mobilisées par type d'actions.

Type d'actions mobilisées	Nb. d'actions
Accompagnement (domicile ou sortie)	112
Coordination simple	78
Soutien psychologique	14
Action coll. soutien aux apprentissages	20
EJE-éducatrice – Cités éducatives	5
Coup de pouce (LDE)	57
Accompagnement des apprentissages en petit gpe ou individ. (LDE/Disciples)	20
Art-thérapie (Art en réel / M. Bouhana)	19
Atelier photo (La Chambre)	7
Action collective (Sports pour tous)	6
Médiation familles-institutions (MSA)	57
Médiation interculturelle (ASTU)	44
Soutien à la parentalité (AID)	16
TOTAL	455



1 action sur 2 est portée en régie par la Caisse des écoles (229 actions, en jaune dans le tableau).

Les prestataires portent 226 actions :



dont 39,8% visent à lever les freins aux apprentissages (Ligue de l'Ens., La Chambre, Sport pour tous)



dont 44,7% sont des actions de médiation culturelle auprès des parents (MSA ou ASTU).



dont 7,1% sont des interventions de TISF* en soutien aux parents (AID).

* TISF = Techniciennes d'Intervention Sociale et Familiale



dont 8,4% sont des ateliers d'art-thérapie (Ch. LACH/Art en réel et M. BOUHANA).

ZOOMS

La confiance, mot-clé du parcours PRE



Construire une relation de confiance avec les parents : un tremplin pour l'épanouissement de l'enfant

Louna au CE1, a née d'une fratrie de trois enfants vivant avec leur mère

Une maman d'emblée méfiante vis-à-vis de l'accompagnement proposé. La mère accepte un **accompagnement individuel**, grâce à la relation de confiance établie avec l'école.

Au départ, deux axes de travail :

- **Apprentissages** : enrichissement du vocabulaire, éveil et ouverture au monde
- **Socialisation** : favoriser la découverte d'activités extra-scolaires et des structures du quartier (médiathèque, centre-socio-culturel...)

La confiance devient le véritable enjeu de l'accompagnement : construire une relation de confiance avec la mère et aider Louna à prendre confiance en elle.

La confiance de la maman se gagne au fil des rencontres. Elle autorise peu à peu des sorties, en sa présence, puis sans elle. Louna, rassurée, s'ouvre peu à peu, se montre curieuse et spontanée, communicative. Elle manifeste une soif de découverte (lecture, lieux culturels), partage ses centres d'intérêt, exprime ses souhaits, acquiert de l'autonomie, prend confiance en elle.

Prendre confiance en soi, d'un Coup de pouce langage à un accompagnement psychologique

Natalia du CM1 à la 6^{ème}

En classe de CM1 au moment de la demande de PRE. Natalia est arrivée en France avec ses parents depuis un an.

Elle bénéficie d'une prise en charge en classe UPE2A pour enfants allophones, de l'APC lecture et d'une prise en charge du RASED. La famille vit dans une situation de précarité matérielle.

Un **Coup de pouce Langage** est proposé afin d'aider Natalia à enrichir son lexique, de favoriser l'expression orale, de permettre à l'enfant de prendre confiance, oser s'exprimer en français.

Un premier groupe est prévu de mars à juin 2020 mais interrompu par la crise sanitaire. L'action est reconduite de janvier à juin 2021. Natalia prend confiance en ses capacités et s'investit dans sa scolarité, soutenue également par ses parents.

La complémentarité des aides mises en place par l'école et l'accompagnement PRE permettent à Natalia de progresser et d'envisager sereinement le passage au collège. Natalia est une enfant sérieuse et motivée. Cependant, elle manque encore de pratique de la langue et l'enseignant questionne un blocage pour l'apprentissage du français, comme si apprendre une nouvelle langue signifiait pour Natalia de renoncer à son pays.

L'Équipe pluridisciplinaire de soutien propose un **soutien psychologique** pour accompagner l'entrée en 6ème et offrir un espace de parole à Natalia. L'accompagnement « fait du bien ».

Le bilan réalisé au collège permet de constater que Natalia a trouvé sa place au collège : elle est épanouie, pleine de projets et a obtenu les félicitations.



Atelier Langage menée par une accompagnatrice PRE Marion, Hayden, Rodrigo, Dimitri (Secteur Sud – Meinau)

Un groupe d'enfants de cycle 2 (CP au CE2) permettant une approche individuelle et collective à la fois pour appréhender le langage de manière ludique !

- Le groupe se rassemble chaque mercredi matin dans une salle du Centre Médico-social de la Meinau.

- L'intervention est ponctuée par des sorties en individuel afin de faire découvrir des lieux culturels aux enfants durant les vacances scolaires.

Exemples : Plateforme de la cathédrale, Le Vaisseau, la médiathèque André Malraux.



LES OBJECTIFS

- ◆ Favoriser l'expression orale
- ◆ Renforcer la confiance en soi
- ◆ Développer l'ouverture culturelle
- ◆ Orienter vers la médiathèque pour ritualiser l'emprunt de livres
- ◆ Sensibiliser sur l'usage des écrans et trouver d'autres occupations

Pour chaque enfant et famille du groupe :

- ◆ Des temps d'échanges avant la signature du contrat pour faire connaissance, affiner les besoins et proposer le projet aux parents et aux enfants
- ◆ Pour chaque famille : un rendez-vous de contractualisation en présence d'un référent (directeur d'école ou assistante de service social) et un bilan

Besoins et difficultés repérés :

- Apprentissage du français
- Manque de vocabulaire
- Perte de confiance en leurs capacités
- Peur de s'exprimer à l'oral

Les étapes :

- Au départ, l'idée était de ritualiser le temps de l'intervention le mercredi matin afin que les enfants se sentent à l'aise et puissent prendre confiance en leur capacité.

Toutes les séances débutent par un moment d'échanges avec les enfants : bilan de la semaine, inquiétudes, joie, moments familiaux... les enfants sont libres de s'exprimer selon leurs émotions et leurs besoins.

La séance est ensuite tournée autour de supports liés à un thème (les saisons pour la 1ère partie) pour échanger et discuter : ardoise, jeux de société, supports photocopiés, livres, activités manuelles...

- Les enfants sont finalement rapidement en confiance ce qui a permis à l'accompagnatrice PRE de faire entrer un nouveau support : la chanson.

- Enfin, une organisation différente a pris place durant les 2 derniers mois de l'intervention afin de découvrir la médiathèque de la Meinau et ses ressources. L'intervention débutait par 45 minutes au Centre Médico-social avec les activités habituelles puis le groupe se rendait ensuite à la médiathèque afin de la découvrir et d'y emprunter des livres. Les enfants avaient donc la possibilité de les ramener à leur domicile, présenter les livres « coup de cœur » lors de la séance d'après et les ramener à la médiathèque en fin de séance.

Bilan de l'atelier :

- Une grande confiance s'est tissée entre les enfants et l'accompagnatrice PRE.
- Une plus grande aisance à l'oral et moins d'appréhension à prendre la parole
- Un accompagnement individualisé, étape par étape, pour chaque famille, associant les partenaires de confiance indispensables à chacun
- Hayden et Rodrigo, cousins, réussissent maintenant à communiquer entre eux en français et plus uniquement dans leur langue maternelle
- Dimitri a pu prendre confiance en lui et investir une relation d'aide avec les autres enfants du groupe. Il bénéficiera d'un autre accompagnement par la psychologue du PRE pour lui permettre de mieux trouver sa place.
- Marion prend la parole sans aucune difficulté, elle intégrera une Classe à Horaires Aménagés à la rentrée sur la thématique du chant.
- Les 4 enfants du groupe ont été dotés d'une carte de médiathèque.
- Les parents ont pu être associés à cette démarche et peuvent y retourner en autonomie avec les enfants.
- Une sensibilisation sur les écrans pour les enfants et les familles concernées par cette problématique durant les bilans.

Évolution du parcours :

- L'Équipe Pluridisciplinaire de soutien de la Meinau a trouvé pertinent de poursuivre cette action sur l'année scolaire 2022-2023
- L'ensemble des familles et des enfants ont accepté et ont souhaité poursuivre l'action à compter d'octobre 2022.



Atelier d'expression
« Corps et langage »
mené par un accompagnateur PRE
Maternelle | Petits & Moyens |
8 séances

Les enfants sont scolarisés en petite et moyenne section à l'école maternelle Ampère.

Besoins et difficultés repérés :

Manque de confiance en soi, besoin de réassurance pour pouvoir rentrer dans les apprentissages

Olivia

Réservée et discrète, Olivia a besoin d'un cadre sécurisant en petit groupe pour oser s'exprimer et évoluer dans la production langagière. Olivia semble manquer de confiance en elle. Elle se replie et éprouve des difficultés à entrer en contact avec les autres par le langage verbal.

Boris

Boris semble assez timide et réservé. Il manque de confiance en lui et d'outils langagiers pour sa socialisation. Il a besoin d'évoluer dans un cadre sécurisant, l'invitant à s'exprimer davantage à travers des jeux coopératifs.

Dinara

Dinara a parfois une attitude craintive à l'école et rencontre quelques difficultés relationnelles avec ses camarades. Elle apprécie être au centre de l'attention, ce qui peut être au détriment des autres enfants. Dinara a besoin de travailler sur sa capacité à coopérer avec ses camarades.

LES OBJECTIFS DE CET ATELIER

- ◆ Encourager chaque enfant à aller à la rencontre de l'autre, à découvrir et à expérimenter la coopération.
- ◆ Permettre à chaque enfant, à travers le jeu, d'évoluer dans un cadre sécurisant, d'y prendre du plaisir, afin de favoriser son expression orale.
- ◆ Développer leur autonomie et leur confiance en eux.

Les étapes :



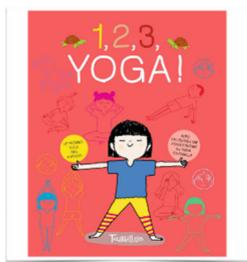
La couleur des émotions

Ce livre a été la pierre angulaire de l'atelier que nous avons mené avec ce groupe. À travers celui-ci, nous avons travaillé sur les modes d'expressions, la coopération ainsi que sur les émotions qui émergent lors de ces interactions. En effet, l'objectif de ce livre est de « connaître, identifier, exprimer verbalement et contrôler ses émotions afin d'être disponible pour les apprentissages ».

De plus, ce livre permet d'aborder les émotions sous trois aspects distincts : le mot décrivant l'émotion, la couleur qui la représente et enfin le mouvement mimant cette dernière.

À travers des jeux de ballons, des parcours d'obstacles et autres activités ludiques, les enfants se sont exercés à prendre conscience des émotions qu'ils ressentent, à les exprimer et enfin à les maîtriser. Ces ateliers ont non seulement permis aux enfants d'être davantage en capacité d'exprimer leurs émotions mais également de mieux reconnaître celles des autres à travers leurs postures.

Puisque les enfants ont pris beaucoup de plaisir à mimer les émotions, nous avons multiplié les jeux d'expressions en mouvement.



Le livre « *1, 2, 3, Yoga* » propose des postures aux noms évocateurs : Le Funambule, Le Cobra, la Tortue, le Toboggan, L'Ascenseur... à l'aide d'un dé, du plateau de jeu de l'oie et de cartes disposées en cinq piles de couleurs, la partie peut alors commencer !

Les enfants ont pu expérimenter ce jeu de société qui développe la concentration, la mémoire, et qui encourage le « vivre ensemble » (il faut respecter les consignes et attendre son tour pour participer). Enfin, ils ont pu davantage travailler la gestion des émotions (frustration).

Bilan de l'atelier par :

➤ Les parents de **Boris** :

« **Boris** fait l'effort à la maison de s'exprimer en français pour raconter sa journée d'école. Boris avait l'habitude de se renfermer sur lui-même lorsqu'il ne se sentait pas bien, de prendre sur lui sans rien dire. Ces ateliers semblent l'avoir aidé à s'ouvrir aux autres, à s'affirmer davantage et à exprimer ses émotions. Cela a contribué à améliorer son bien-être. »

➤ L'accompagnateur de réussite éducative à propos de **Dinara** :

« Les différents ateliers lui ont donné le cadre et les outils pour apprendre à partager l'espace et les objets avec ses camarades. **Dinara** est parvenue en grande partie à expliquer ce que nous avons fait depuis le début, ce qui démontre son implication tout au long de ce parcours. »

Évolution du parcours :

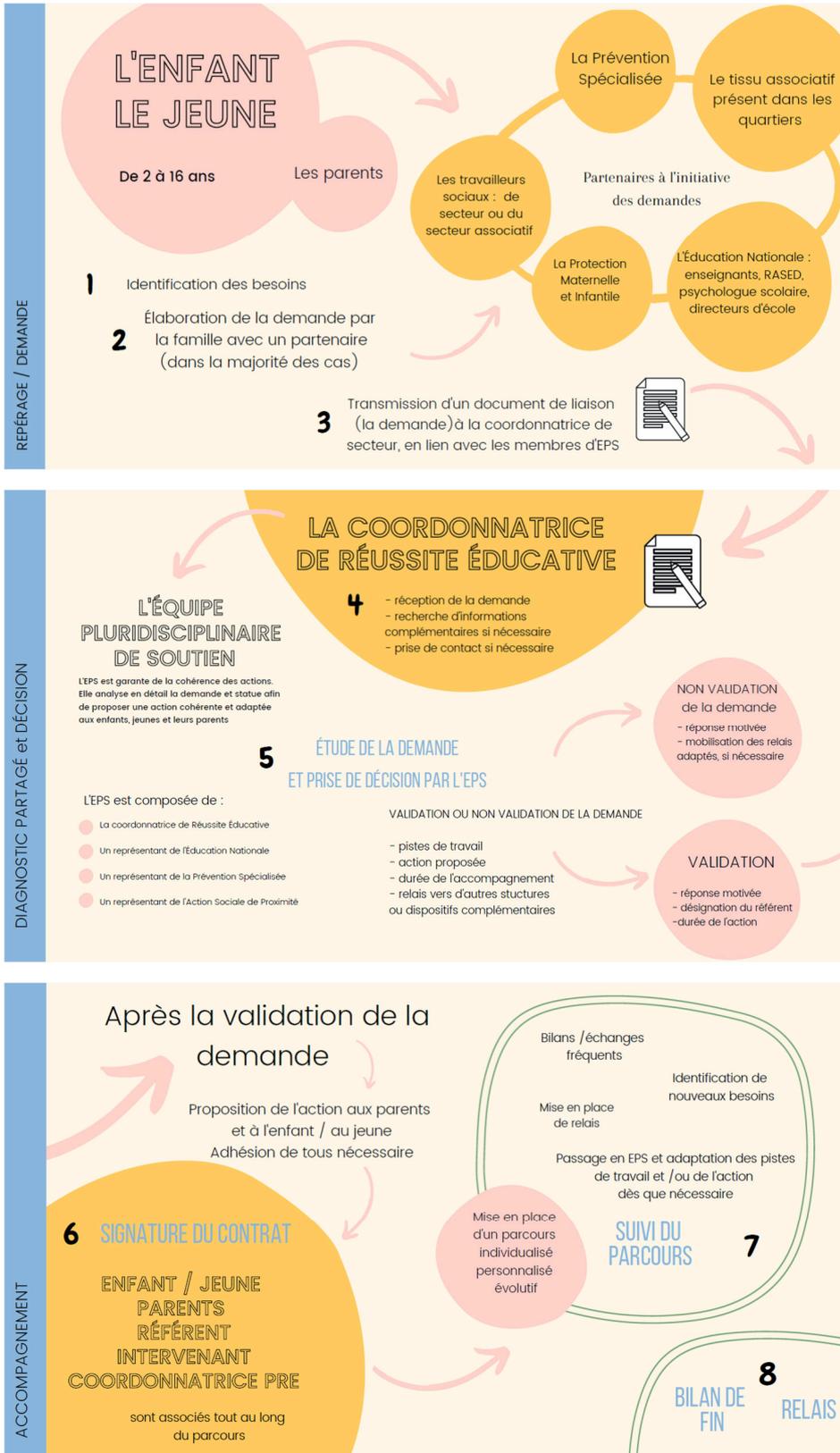
Suite aux bilans réalisés en présence des enfants et de leurs familles, de l'intervenant mais aussi des enseignants :

Poursuite du groupe à la rentrée en mixant les séances individuelles et collectives.



ANNEXES

Annexe 1 : Les étapes d'un parcours de réussite éducative



Annexe 2 : Liste des participants-es aux EPS de 2022-2023

EPS	Action sociale de proximité	Éducation nationale	Prévention spécialisée
Elsau / Montagne-verte	Morgane SAUVÉ, assistante sociale Françoise KLEIN, responsable d'équipe	Alban BARBORIN, coordonnateur REP	Christophe BRONN, chef de service OPI/ARSEA <i>En remplacement : Virginie GISSELMANN, éducatrice spécialisée OPI/ARSEA (1 EPS) et Christian RANGON, éducateur spécialisé OPI/ARSEA (1 EPS)</i> Agnès WIETRZNIAK, cheffe de service OPI/ARSEA <i>En remplacement : Édouard ALKANGE, éducateur spécialisé OPI/ARSEA (1EPS) David DUTARTE (1 EPS)</i>
Est	Myriam FUCHS, responsable d'équipe Anne ROUAULT, assistante sociale	Amandine CHANVRIER, directrice d'école et Betty PILLODS, conseillère pédagogique	Christophe BRONN, chef de service OPI/ARSEA Sylvain HEYD, éducateur spécialisé OPI/ARSEA Manon HILLBRAND, éducatrice spécialisée OPI/ARSEA
Nord	Aurélie RESCH, responsable d'équipe Fabien BITSCH, assistant social	Stéphanie MAHE, coordonnatrice REP	Fatiha DERDOUR, cheffe de service OPI/ ARSEA Katia HANTZ, éducatrice spécialisée OPI/ARSEA et David SAMSON, éducateur spécialisé OPI/ ARSEA
Koenigshoffen / Laiterie	Anaïs GOSSELIN, responsable d'équipe Sarah HAIST, responsable d'équipe Anaïs GILLIG, assistante sociale (Koenigshoffen) Marie GOUPILLEAU, assistante sociale (Laiterie) / Sabina HAEFFELE, assistante sociale (Laiterie)	Lisa ZOLLER, coordonnatrice REP (<i>absente une partie de l'année</i>)	Agnès WIETRZNIAK, cheffe de service OPI/ARSEA Gérard SCHANN, chef de service association Villaje Mathieu BLAES, éducateur spécialisé VILAJE
Neuhof	Anna HSSAIN, responsable d'équipe Noémie KUNTZ, assistante sociale	Joëlle GUTH, coordonnatrice REP Wafaa KADDACHI, coordonnatrice REP	Catherine CARTENI, cheffe de service JEEP Marie LOTZ, éducatrice spécialisée JEEP Fatiha DERDOUR, cheffe de service OPI/ ARSEA Touatia DERROUCHE, éducatrice spécialisée OPI/ARSEA
Meinau	Claudine BAUMANN-ELLERO, responsable d'équipe Soizic HILI, assistante sociale	Malika ANNAJAR, coordonnatrice REP	Catherine CARTENI, cheffe de service JEEP Marie FOURNET, éducatrice spécialisée JEEP
Haute-pierre-Poteries	Denise NORTH, assistante sociale puis Régine LEDERMANN, assistante sociale	Pascale KUNTZMANN, coordonnatrice REP+ Raphaël WERLE, coordonnateur REP+ Lisa ZOLLER, coordonnatrice REP (<i>absente une partie de l'année</i>)	Malka ATTIA-GEORGER, éducatrice spécialisée JEEP
Cronenbourg	Audrey GOHIN, assistante sociale	Martial LAUCK, coordonnateur REP	Olivia SALOMON, éducatrice spécialisée SPS

Annexe 3 : Répartition des suivis PRE par établissement scolaire en 2022-2023

Maternelle ALICE MOSNIER	6
Maternelle AMPERE	10
Maternelle ARIANE-ICARE	4
Maternelle BRIGITTE	1
Maternelle CAMILLE CLAUS	3
Maternelle CANONNIERS	1
Maternelle ELEONORE A	1
Maternelle ELEONORE B	2
Maternelle ERCKMANN CHATRIAN	5
Maternelle HOHBERG	1
Maternelle JACQUELINE	2
Maternelle JEAN FISCHART	1
Maternelle LEONARD DE VINCI	1
Maternelle LEZAY MARNESIA	5
Maternelle LOUISE SCHEPPLER	1
Maternelle MEINAU	2
Maternelle REUSS	1
Maternelle RHIN	1
Maternelle ROSA PARKS I	4
Maternelle SAINTE AURELIE	3
Maternelle SCHONGAUER	2
Maternelle SCHWILGUE	5
Maternelle ZIEGELWASSER	2
Total des suivis en école maternelle	64

Collège ERASME	15
Collège François TRUFFAUT	6
Collège Hans ARP	28
Collège Jean-Baptiste KLEBER	5
Collège Jules HOFFMANN	1
Collège LEZAY-MARNESIA	20
Collège Louis PASTEUR	21
Collège Louise WEISS	2
Collège SOLIGNAC	4
Collège Sophie GERMAIN	3
Collège STOCKFELD	5
Collège TWINGER	4
Collège VAUBAN	2
Collège hors Strasbourg	3
Total des suivis en collège	119

Lycée JEAN MONNET	2
Lycée JEAN ROSTAND	2
Lycée JEAN-FREDERIC OBERLIN	1
Lycée LOUIS PASTEUR	1
Lycée MARCEL RUDLOFF	1
Lycée RENE CASSIN	1
Lycée hors Strasbourg	2
Total des suivis en lycée	10

Elémentaire ALICE MOSNIER	7
Elémentaire AMPERE	3
Elémentaire BRIGITTE	1
Elémentaire CANARDIERE	8
Elémentaire CATHERINE	7
Elémentaire CHARLES ADOLPHE WURTZ	1
Elémentaire ELEONORE	19
Elémentaire ERCKMANN CHATRIAN	9
Elémentaire FINKWILLER	1
Elémentaire GLIESBERG	4
Elémentaire GUSTAVE DORE	3
Elémentaire GUTENBERG	3
Elémentaire GUYNEMER I	7
Elémentaire GUYNEMER II	7
Elémentaire HOHBERG	2
Elémentaire JACQUELINE	13
Elémentaire JEAN FISCHART	14
Elémentaire LANGEVIN I	8
Elémentaire LEONARD DE VINCI	32
Elémentaire LOUVOIS	2
Elémentaire MARCELLE CAHN	6
Elémentaire MARGUERITE PEREY	1
Elémentaire MEINAU	13
Elémentaire REUSS I	1
Elémentaire REUSS II	12
Elémentaire RHIN	4
Elémentaire ROMAINS	34
Elémentaire ROSA PARKS	10
Elémentaire SAINTE AURELIE	1
Elémentaire SCHONGAUER	10
Elémentaire SCHWILGUE	14
Elémentaire STOSKOPF	9
Elémentaire ZIEGELAU	1
Elémentaire ZIEGELWASSER	7
Elémentaire hors Strasbourg	1
Total des suivis en école élémentaire	275

Annexe 4 : Liste des actions collectives menées par les prestataires du PRE en 2022-2023

Prestataire	Nom du groupe	Intervenant-e	Quartier	Lieu	Nombre de bénéficiaires	Date de début	Date de fin	Durée	Durée hebdo. des séances
Art en réel - Christelle LACH	Art-thérapie	Christelle LACH	Koenigshoffen	EE des Romains	1	08/03/2023	07/06/2023	3	2h
Art en réel - Christelle LACH	Groupe EE L. de Vinci	Christelle LACH	Elsau	EE L. de Vinci	4	10/05/2023	28/06/2023	1,5	1h30
Sport pour tous	Sport pour tous / Neuhof Meinau	Lise WIRRMANN et Julien BAU	Neuhof / Meinau	Gymnase Guynemer	6	01/05/2023	19/07/2023	2,5	1h30
La Chambre	La Chambre	Lisa CALVI	Neuhof	EE Reuss	4	01/02/2023	21/06/2023	4,5	2h
La Chambre	La Chambre	Nicolas BENDER	Neuhof / Meinau	Appartement JEEP	3	15/06/2023	19/07/2023	1	2h
Mathilde BOUHANA	Art-thérapie	Mathilde BOUHANA	Neuhof	EE Guynemer	2	26/10/2022	10/02/2023	3,5	2h
Mathilde BOUHANA	Art-thérapie	Mathilde BOUHANA	Hautepierre	Collège Erasme	4	10/11/2022	03/03/2023	3,5	1h30
Mathilde BOUHANA	Art-thérapie	Mathilde BOUHANA	Neuhof / Meinau	Foyer Paroissial Meinau	3	16/11/2022	31/05/2023	6,5	2h
Mathilde BOUHANA	Art-thérapie	Mathilde BOUHANA	Elsau	Foyer Paroissial Meinau	5	11/01/2023	10/05/2023	4	1h30
Ligue de l'Enseignement	CPL EE Eléonore CP-CE1	Simon CLAUSS	Hautepierre	EE Eléonore	5	19/09/2022	08/07/2023	9,5	1h15
Ligue de l'Enseignement	CPL EE Eléonore CE2-CM1	Simon CLAUSS	Hautepierre	EE Eléonore	4	23/09/2022	08/07/2023	9,5	1h15
Ligue de l'Enseignement	Groupe EE Rosa Parks - CP	Amandine METZ	Hautepierre	EE Rosa Parks	4	28/09/2022	08/07/2023	9,5	1h15
Ligue de l'Enseignement	Groupe Collège Erasme - 5e	Simon CLAUSS	Hautepierre	Collège Erasme	5	29/09/2022	08/07/2023	9,5	1h30
Ligue de l'Enseignement	Groupe Motricité fine	Juliette SCHAEFFER	Cité de l'III	EE Schwilgue	5	19/10/2022	08/07/2023	8,5	1h15
Ligue de l'Enseignement	Coup de pouce Langage	Hugo CLAUSS	Neuhof	EE Reuss	4	09/11/2022	30/06/2023	7,5	1h30
Ligue de l'Enseignement	Coup de pouce Langage	Hugo CLAUSS	Neuhof	EE Reuss	5	09/11/2022	30/05/2023	6,5	1h30
Ligue de l'Enseignement	Coup de pouce Langage	Hugo CLAUSS	Neuhof	EE Reuss	4	09/11/2022	30/05/2023	6,5	1h30
Ligue de l'Enseignement	Groupe EE Catherine - CE1	Amandine METZ	Hautepierre	EE Catherine	6	14/11/2022	08/07/2023	7,5	1h30
Ligue de l'Enseignement	Groupe 4ème	Norina MOSCHBA	Meinau	Collège Lezay Marnesia	4	15/11/2022	28/02/2023	3,5	1h15
Ligue de l'Enseignement	Coup de pouce Langage	Elsa TCHISSAMBO	Koenigshoffen	EE des Romains	3	07/12/2022	28/06/2023	6,5	1h15
Ligue de l'Enseignement	Groupe 5ème	Elsa TCHISSAMBO	Meinau	Collège Lezay Marnesia	3	15/01/2023	30/04/2023	3,5	1h15
Ligue de l'Enseignement	Groupe EE Schongauer CM1-CM2	Hugo CLAUSS	Elsau	EE M. Schongauer	2	06/02/2023	03/07/2023	5	1h15
Ligue de l'Enseignement	Groupe EE L. de Vinci CP	Hugo CLAUSS	Elsau	EE L. de Vinci	3	07/02/2023	04/07/2023	5	1h15
Ligue de l'Enseignement	Groupe EE L. de Vinci CE1-CE2	Hugo CLAUSS	Elsau	EE L. de Vinci	3	10/02/2023	30/06/2023	4,5	1h15
Ligue de l'Enseignement	Coup de pouce Langage	Hugo CLAUSS	Cité de l'III	EE Schwilgue	5	02/03/2023	08/07/2023	4	1h15

